

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS543

présenté par
M. Gille, rapporteur

ARTICLE 14

À l'alinéa 10, substituer aux mots :

« de la convention »

les mots :

« des accords ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.